

Secrétariat général

**DELIBERATION N° 14/2013
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 27 juin 2013**

Subventions aux établissements partenaires - 2013

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'administration adopte la liste des subventions selon la répartition suivante :

I- Subventions de fonctionnement aux établissements partenaires pour un montant de 337.000 euros :

1- École Les Angelots de Bamako – Mali

L'école Les angelots de Bamako est un établissement partenaire de 641 élèves dont 110 français de la maternelle à la troisième. L'établissement rénove actuellement ses locaux pour un montant global de 60.000 € pris en charge à 50% par l'agence.
Le montant de la subvention proposée est de **30.000 €**.

2- École Le Petit Lotus bleu de Shanghai - Chine

L'école Le Petit Lotus Bleu est un établissement partenaire de 141 élèves dont 130 français de la maternelle au CE22. L'établissement a présenté une demande de subvention pour l'acquisition de matériels audiovisuels pour un montant de **1.500 €**.

3- École française de Bali- Indonésie

L'école française de Bali est un établissement partenaire de 197 élèves dont 189 français de la maternelle au CM2. L'établissement souhaite acquérir du matériel pédagogique informatique en remplacement de matériels obsolètes pour un montant global de 108.000 €. Le montant de la subvention proposée est de **30.000 €**.

4- Cours Sainte Marie de Hann de Dakar - Sénégal

Le cours Sainte Marie de Hann de Dakar est un établissement partenaire de 1238 élèves dont 636 français de la maternelle à la terminale. L'établissement souhaite rénover ses locaux existants pour un montant global de 164.000 € pris en charge à 50% par l'agence.
Le montant de la subvention proposée est de **84.000 €**.

5- Lycée Blaise Pascal – Abidjan- Côte d'Ivoire

Le lycée Blaise Pascal est un établissement partenaire de 1668 élèves dont 810 français de la maternelle à la terminale. L'établissement souhaite sécuriser ses locaux existants pour un montant global de 84.500 € pris en charge à 40% par l'agence.
Le montant de la subvention proposée est de **36.000 €**.

6- École française Théodore Chassériau - Las Terrenas – République Dominicaine

L'école française Théodore Chassériau est un établissement partenaire de 109 élèves dont 84 français de la maternelle au CM2. L'établissement a présenté une demande de subvention pour l'acquisition de matériels pédagogiques et audiovisuels pour un montant de 29.600 €.
Le montant de la subvention proposée est de **20.000 €**.

7- École française internationale de Wuhan – Chine

L'école française de Wuhan est un établissement partenaire de 130 élèves dont 130 français de la maternelle au CM2. L'établissement a présenté une demande de subvention pour l'acquisition de matériels pédagogiques et audiovisuels pour un montant de 24.200 €.
Le montant de la subvention proposée est de **13.000 €**.

8- École française de Taïpei – Taïwan

L'école française de Taïpei est un établissement partenaire de 193 élèves dont 127 français de la maternelle à la 5^{ème}. Dans le cadre des accords avec la ZFA, l'établissement doit bénéficier d'une subvention de 2.500 €.
Le montant de la subvention proposée est de **2.500 €**.

9- École française d'Antalaha – Madagascar

L'école française est un établissement partenaire de 101 élèves dont 40 français de la maternelle au CM2. L'établissement a bénéficié d'une aide sur 3 ans pour l'accompagnement au déconventionnement pour un montant de 90.000 €.
Le montant de la subvention (dernière tranche) proposée est de **20.000 €**.

10- École française de Manakara – Madagascar

L'école française est un établissement partenaire de 66 élèves dont 32 français de la maternelle au CM2. L'établissement a bénéficié d'une aide sur 3 ans pour l'accompagnement au déconventionnement pour un montant de 90.000 €.
Le montant de la subvention (dernière tranche) proposée est de **20.000 €**.

11- École française de Fort Dauphin – Madagascar

L'école française est un établissement partenaire de 105 élèves dont 45 français de la maternelle au CM2. L'établissement va bénéficier d'une aide sur 3 ans pour l'accompagnement au déconventionnement pour un montant de 60.000 €.

Le montant de la subvention (première tranche) proposée est de **30.000 €**.

12- Collège lycée franco-israélien de Holon – Israël

Conformément à l'accord précisant le cadre général de partenariat entre l'Agence d'une part, et l'Alliance Israélite Universelle (AIU) d'autre part, il a été convenu que l'AEFE s'engage à verser une subvention annuelle de fonctionnement de 50.000 € pour appuyer le fonctionnement pédagogique de l'établissement.

Le montant de la subvention proposée est de **50.000 €**.

II- Subvention de fonctionnement à l'amicale de l'AEFE pour un montant de 8.000 euros :

Il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'amicale de l'AEFE ayant pour but de favoriser les activités culturelles des agents de l'AEFE.

Le montant proposé est de **8.000 €**

Nombre de votants : 23

Pour : **22**

Contre : 1

Abstentions : /

Refus de vote : 3

Fait à Paris, le 27 juin 2013

Le président du conseil
d'administration de l'AEFE



Jean-Baptiste MATTEI